

Formation - Formation à la directive ATEX (Atmosphères Explosibles)

👤 10 personnes maximum

🕒 2 jours

🎯 OBJECTIFS

Identifier les étapes de la démarche ATEX
Identifier les contraintes de gestion du personnel : formation, habilitations, etc.)
Identifier le marquage des matériels électriques, non électriques et les règles d'installation
Identifier les règles assurant la conformité des lieux de travail
Comprendre et intégrer le DRPCE au DU

👥 PUBLIC CONCERNÉ

Personne susceptible de pénétrer dans une zone dangereuse, mais n'intervenant pas sur le matériel pour contrôle et avis.

🎓 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Vidéo projection
Exposés, retours d'expérience, études de cas
Modalités d'évaluation des acquis par contrôle des connaissances sous forme de QCM

📄 DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

📄 TEXTE(S) DE LOI

Directives européennes: 94/9/CE et 1999/92/CE
Arrêté du 8 juillet 2003
Les décrets n°2002-1553 et 2002-1554 du 24 décembre 2002
Code du travail : article R232-12-23 à R232-12-29 et article R235-4-17
Norme NF EN 60079-10
INRS ED 945